

Des formations
Depuis
1937
à l'animation

CPJEPS

Certificat professionnel
de la jeunesse de
l'éducation et des sports

Animateur d'activités et
de vie quotidienne

De MARS à
NOVEMBRE 2020



cemeabfc.org



Le CPJEPS C'est quoi ?

Le CPJEPS est une certification professionnelle des métiers de l'animation, inscrite au diplôme du ministère de la jeunesse et des sports

Le CPJEPS AAVQ (animateur d'activités et de vie quotidienne) valide l'UC 4 du BPJEPS Loisirs tous publics.

Pour quel métier ?

Devenir animateur professionnel dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques , de regroupements inter-communaux, de structures de secteur marchand ou de l'économie solidaire

Combien d'heures de formation ?

La formation comprend :
400 heures en centre de formation
300 heures en structure

Dans quel cadre exercer ?

L'animateur d'activités et de vie quotidienne intervient en direction du public enfance -jeunesse.

Dans plusieurs types de structure :

- un accueil de loisirs
- un accueil périscolaire
- un séjour de vacances
- un centre socioculturel

À quelles conditions:

Être majeur et avoir une structure d'alternance
Aucune sélection à l'entrée en formation

C'est quand ? :

Début de la formation :
Lundi 2 MARS 2020

Fin de la formation :
Mercredi 20 NOVEMBRE 2020

Date limite de dépôt des
dossiers :
17 FÉVRIER 2020

C'est où ?

GRAY

Ça coûte combien ?

Les stagiaires peuvent bénéficier d'un plan de formation employeur, d'une période professionnalisation, d'un congé individuel à la formation, du compte personnel de formation, d'un CPF monétisé, du plan de développement de compétences, d'aide individuel à la formation. **4321 Euros**

Comment ça se passe ?

Les horaires de formation sont de 7h/jour :
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Les semaines de formation se dérouleront deux à trois fois par mois, rarement sur des temps de vacances scolaires.

Une formation certifiante en 4 UC :

UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure

UC2 : Animer des temps de vie quotidienne de groupe

UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

UC4 : Animer des activités

Pour s'inscrire

> rendez-vous sur Cemeabfc.org

> procurez-vous le dossier d'inscription

- soit en le téléchargeant sur le site
- soit en contactant les Ceméa

Contactez-nous pour plus de renseignements

Bourgogne Franche-Comté

Besançon

Ceméa

18 rue de Cologne

BP 117

25013 Besançon Cedex

Tél : 03 81 81 33 80 Besançon / 03 80 28 02 37 Dijon

Fax : 03 81 82 33 07

Courriel : asso@cemeabfc.org

Site : <https://cemeabfc.org>

